

## EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

Le Maire de la commune de **FERRIERES-EN-BRAY**,

- Vu le code Général des Collectivités Territoriales, articles L2212-1, L2212-2, L2213-9, L2212-3, L2213-23, L2213-1, L2213-2, L2213-3, L2213-4, L2213-5,
  - Vu le Code de la Route,
  - Vu l'article R 610-5 du Code Pénal,
- Vu la demande présentée par Monsieur DUNET Clément, Ent. Bouygues E&S Haute Normandie – TSA 70011 – Chez Sogelink – 69134 DADILLY CEDEX.
- Considérant le remplacement d'un poteau béton HTA suite à un sinistre sur la D930 Route de Gerberoy à Ferrières-en-Bray.

### A R R E T E

**Article 1<sup>er</sup>** : Pendant la durée du chantier qui se déroulera le 23 avril 2024 entre 08h30 et 18h00, la circulation des véhicules sera réglementée suivant les dispositions ci-dessous.

**Article 2** : Les prescriptions des articles ci-dessous seront matérialisées par la mise en place de la signalisation réglementaire, conformément à l'instruction interministérielle du 6 novembre 1992.

**Article 3** : La circulation sera alternée par des feux tricolores.

**Article 4** : L'entreprise Bouygues E&S Haute Normandie devra mettre en place une signalisation pour alterner la circulation.

**Article 5** : L'entreprise Bouygues E&S Haute Normandie veillera à maintenir l'abord du chantier en bon état de propreté et à la remise en état des lieux dès la fin des travaux.

**Article 6** : Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

**Article 7** : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur DUNET Clément de l'entreprise Bouygues E&S Haute Normandie de Dardilly,
- Monsieur Le Responsable de la DIR de Forges Les Eaux,
- Monsieur le Responsable des Services Techniques de la Commune,
- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Gournay-en-Bray,
- Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours de Rouen,
- Monsieur le Responsable de Service de la Police Municipale de Ferrières-en-Bray.

Fait à FERRIERES-EN-BRAY, le 11 avril 2024

Le Maire



Marie-France DEVILLERVAL